

RELEVÉ DE DÉCISION DU BUREAU EXÉCUTIF

DU 12 ET 13 MAI 2023

V2

Elu.e.s :

Présent.e.s : DENECHAU Jean-Luc ; BERTHAULT Pascal ; BOVYN Olivier ; COURTOIS Christine ; DOS SANTOS Anne ; FOURICHON Christine ; LE BOUCHER Pierre ; RUSSO Ed

Excusé.e.s : MERIC Jean-Claude ; MIGRAINE Corinne

Invité.e.s :

Présent.e.s : BOCQUET Bernard ; BOUVET Marc ; CHIELLINO Guillaume ; GALOPIN Boris ; GAUTIER Romain ; LASSEAUX Sylvie ; MARLIOT Eric ; MEYER-DIEU Baptiste ; PEBEREL Nathalie

Excusé.e.s : AULNETTE Corinne ; COUR Jean-Christophe

Jean-Claude MERIC donne procuration à Jean-Luc DENECHAU

1 Vie Fédérale

1.1 Point licence au 08 mai 2023

Information	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de la délivrance des licences au 08 mai 2023.</p> <p>La FFVoile recense à cette date :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ 45 813 LCA (+ 6,3 % par rapport à 2022 à la même date et + 2,7 % par rapport à 2019)▪ 14 444 LCJ (+ 0,5 % par rapport à 2022 à la même date et + 5 % par rapport à 2019)▪ 29 026 PV/PVR (+ 20,6 % par rapport à 2022 à la même date et + 42,5 % par rapport à 2019)▪ 1 060 Temporaires 1 jour (+ 18 % par rapport à 2022 à la même date et + 5,8 % par rapport à 2019)▪ 925 Temporaires 4 jours (+ 32 % par rapport à 2022 à la même date et + 46,4 % par rapport à 2019)▪ 660 Pass FFVoile (+ 28,9 % par rapport à 2022 à la même date)
--------------------	---

1.2 Relevé de décisions du BE du 13 avril 2023

Décision BE-230512 et 13-01	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le relevé de décisions du BE du 13 avril 2023.</p> <p>Publication électronique sur le site Internet de la FFVoile le 06 juin 2023.</p>
------------------------------------	---

1.3 Planification de l'appel d'offre et de la consultation sur les assurances FFVoile

Décision BE-230512 et 13-02	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le rétroplanning de l'appel d'offre (AO) / consultation assurance 2024-2027.</p> <p>Il valide par ailleurs les principes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Pas de recours à un courtier pour 2024 – 2027• Appel d'offre pour les lots assurance Responsabilité Civile/protection juridique recours et défense pénale, Individuelle Accident, Assistance Rapatriement, Accident Corporel Grave, Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux, Violence dans le sport (en option) et simple consultation pour les risques propres (Immeubles FFVoile, matériels informatique et bureautique, Parc Automobile/remorques, Matériel nautique, Drones, Marchandises transportées, mutuelle, prévoyance cadres...)• Choix de faire appel au cabinet MADER pour :<ul style="list-style-type: none">⌘ le conseil sur le domaine des assurances et sur la gestion de l'AO⌘ la gestion des sinistres licences (imposé dans le cadre du cahier des charges de l'AO)⌘ la réponse aux questions des clubs/licenciés <p>Le BE valide également la composition de la Commission d'Appel d'offre assurance qui sera chargée d'étudier la réponse des compagnies et de faire une recommandation pour le choix final du BE, à savoir : JC COUR, JC MERIC, E RUSSO, B BOCQUET, C MADER, G MADER.</p>
------------------------------------	---

1.4 Programme de présence sur Marseille pendant les JO 2024

Information	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance des possibilités de présence sur Marseille pendant les JO (Billetterie et hébergement) et échange sur les modalités/conditions de cet hébergement sur Marseille.</p>
--------------------	---

1.5 Réforme des licences et titres

Information et Décision BE- 230512 et 13-03	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de l'avancée de l'expérimentation des licences et titres qui a commencé le 02 mai.</p> <p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide les 10 structures qui participeront à cette expérimentation à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le CV Saint-Aubin-lès-Elbeuf pour la Manche- le CV Sévriér pour les clubs de l'intérieur- le CN St Pol de Léon (Rêves de Mer) pour la Bretagne- le CV Marseillan pour l'Occitanie- Le CV Bormes les mimosas pour la ligue SUD- La SEM ST Jean de monts pour la ligue Pays de la Loire- Le YC OLERON, choix du service Développement- Le CN de FREHEL, choix du service Développement- Le NAUTIC CLUB LIMOUSIN, choix du service Développement- La Base Nautique de L'Ouest, choix du service Développement
--	---

1.6 Epreuves internationales / SOF 2023

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance du Bilan préliminaire de la SOF 2023.
--------------------	---

1.7 Fondation FFVoile

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé que la convention d'abritance portant création de la fondation de la Voile a bien été validée par le Conseil d'Administration de la Fondation du Sport Français et que cette convention va donc pouvoir être signée très prochainement. Les étapes opérationnelles de création de la Fondation de la Voile pourront s'enchaîner à la suite.
--------------------	--

1.8 Rappel des déclarations obligatoires des vice-présidents, trésorier et secrétaire général de Fédérations sportives délégataires auprès de la HATVP

Information	<p>Rappel aux membres du Bureau Exécutif de la FFVoile de l'obligation de déclarations (d'intérêt et de situation patrimoniale) dans les meilleurs délais des vice-présidents, trésorier et secrétaire général de Fédérations sportives délégataires auprès de la Haute Autorité de la Transparence de la Vie Publique (HATVP).</p> <p>Pour rappel également, un mail en date du 17/04/2023 a été envoyé aux membres du BE avec transmission de la brochure d'information (sur les formalités à accomplir) de la HATVP et des coordonnées pour aider si besoin les membres du BE dans leur démarche.</p>
--------------------	--

1.9 Accompagnement Rebondir AFDAS

Information	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé que concernant l'accompagnement Rebondir AFDAS (interaction entre les 3 populations élus, CTS et salariés), les questionnaires n'ont pas encore été finalisés mais que la démarche est toujours en cours.</p>
--------------------	---

2 Développement

2.1 Recours labels 2023

Décision BE-230512 et 13-04	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile donne un avis favorable pour l'obtention du label EFV au Centre Nautique de Schoelcher (9M105) en fixant un objectif de passeports et de stagiaires à respecter, à savoir tendre dans les 2 ans vers le ratio de 80 % des stagiaires disposant d'un passeport.</p> <p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile donne un avis défavorable pour l'obtention du label EFV et favorable en Club Sport Loisir et Ecole Française de Croisière à l'International Yacht Club de Hyères (83059).</p> <p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile donne un avis favorable pour l'obtention du label EFV / Club Sport Loisir / EDS aux Toiles du Lagon (9N202) en rappelant que c'est une dérogation au règlement des labels, compte tenu du contexte territorial de la structure.</p> <p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile donne un avis favorable pour l'obtention du label EFV au Club Nautique du Marin (9M110) en rappelant les grands principes de la labellisation comme la délivrance de passeports pour les stagiaires individuels en EFV et en fixant un objectif de passeports et de stagiaires à respecter, à savoir tendre dans les 2 ans vers le ratio de 80 % des stagiaires disposant d'un passeport.</p>
------------------------------------	--

2.2 Offre partenariat plaisance avec Ocean Skills

Décision BE-230512 et 13-05	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance des informations sur le projet de partenariat avec la société OCEAN SKILLS.</p> <p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile donne mandat au président pour discuter de l'offre préférentielle proposée par OCEAN SKILLS pour la saison 2023.</p>
------------------------------------	---

2.3 Point actualité Appels à projets

Information	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de l'avancée des différents appels à projet sport / tourisme.</p>
--------------------	--

2.4 Opération menée par le CNOSF « Ma Petite Sponso »

Information	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de l'opération « Ma Petite Sponso », application de Cashback solidaire du mouvement sportif.</p>
--------------------	---

2.5 Audit de surveillance Qualiopi

Information	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de l'audit de surveillance Qualiopi qui a révélé à nouveau aucune non-conformité des 28 indicateurs évalués.</p>
--------------------	---

3 Pratiques sportives

3.1 Série d'accès Espoirs Habitable

Décision BE-230512 et 13-06	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la prolongation de l'Open 570 comme série d'accès Espoirs, pour la période 2025 à 2028 inclus, sous réserve de l'obtention des engagements écrits demandés par la FFVoile à la Société Hobie Cat Europe (Courrier en date du 26 avril 2023).</p>
------------------------------------	---

3.2 Ultim – intégration FFVoile / arbitration panel

Décision BE-230512 et 13-07	Le Bureau Exécutif valide l'intégration de la FFVoile dans la Commission « Arbitration Panel » de la classe Ultim. Le Bureau Exécutif est favorable à la constitution d'un groupe « Arbitration Panel - FFVOILE » qui puisse être utile au règlement de tout litige ou qui puisse fournir tout conseil aux sportives.tifs, classes, organisateurs et arbitres impliqués dans la Course au Large.
------------------------------------	--

3.3 Championnat d'Europe 12 MJI pendant les Régates Royales

Décision BE-230512 et 13-08	Le Bureau Exécutif valide l'organisation par le Yacht Club de Cannes du Championnat d'Europe 12m JI du 24 au 30 septembre 2023 en parallèle des Régates Royales.
------------------------------------	--

3.4 37^{ème} AC : WAC et YAC

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance des 9 sportives sélectionnées pour la Women América's Cup et des 8 jeunes sportifs sélectionnés pour la Youth Américas's Cup.
--------------------	---

3.5 TourVoile

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de l'avancement du TourVoile.
--------------------	---

3.6 Création du Championnat de France de Pratique Wingfoil

Décision BE-230512 et 13-09 Vote CA	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la création du championnat de France de Pratique Wingfoil à partir de 2024 et le règlement du Championnat de France de Pratique Wingfoil. Publication électronique du règlement sur le site Internet de la FFVoile le 09/06/2023.
--	--

3.7 Modifications du règlement des Championnats de France Jeunes à partir de 2024

Décision BE-230512 et 13-10 Vote CA	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le règlement des championnats de France Jeunes à partir de 2024. Publication électronique sur le site Internet de la FFVoile le 09/06/2023.
--	--

3.8 Attribution Championnat de France Minimes 2024 et 2025

Report	Point reporté au prochain BE.
---------------	-------------------------------

3.9 Attribution « Open de France » 2024

Décision BE-230512 et 13-12	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide l'attribution de l'organisation de l'Open de France 2024 au Centre Nautique de Biscarosse. Si toutefois dans la période de crise sanitaire actuelle, la date de l'épreuve devait être reportée, le BE donne délégation aux vice-présidents des Pratiques sportives pour valider cette modification de date.
------------------------------------	--

3.10 Epreuves internationales

Décision BE-230512 et 13-13	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide l'organisation par la Société des Régates du Havre du Championnat du monde de Vaurien du 22 au 28 juillet 2023. Si toutefois dans la période de crise sanitaire actuelle, la date de l'épreuve devait être reportée, le BE donne délégation aux vice-présidents des Pratiques sportives pour valider cette modification de date.
------------------------------------	---

3.11 Choix fournisseur flotte partagée Windfoil

Décision BE-230512 et 13-14	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le choix de la Tahé Techno Foil 130 pour les actions FFVoile en flotte partagée U15
------------------------------------	---

4 CCA

4.1 Plan d'action de et développement de la CCA

Décision BE-230512 et 13-15	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le plan d'action et de développement proposé par la Commission Centrale d'Arbitrage qui rendra compte annuellement des avancées et évolutions.
------------------------------------	--

5 Direction Technique Nationale

5.1 Contrat de performance 2023 et conséquences

Information	<p>Le DTN fait la démonstration d'un suivi important de l'Etat sur le contrat de Performance en particulier sur la partie Olympique à l'approche des JO 2024 mais une baisse sur la partie durable.</p> <p>En 2023 sur un budget demandé de 123 K€ sur les disciplines de HN, la FFVoile n'a obtenu que 78,5 K€ alors que le nombre de disciplines de HN est conséquent.</p> <p>Le DTN précise donc que sans appui des fonds propres FFVoile, la FFVoile n'a pas les moyens de suivre l'ensemble de ces disciplines de HN et ce constat s'amplifiera après 2024. Il souhaite donc que la FFVoile renforce son investissement sur la Haute Performance pour le suivi des disciplines de HN et les pôles.</p>
--------------------	---

6 Divers

Information	<ul style="list-style-type: none">- Le sujet du format des BE est de nouveau abordé suite aux expérimentations actuellement en cours. Il est précisé que le principe de « vote électronique 48 heures avant le BE et jusqu'au début du BE » afin de désengorger les sujets du BE /tenir les délais, va être poursuivi pour le moment et il est demandé aux membres élus/opérationnels du BE d'utiliser ce dispositif dans le cadre des règles fixées lors du BE de mars 2023. <p>Le dispositif de BE sur 1 jour et demi ne peut être utilisé très régulièrement eu égard au fait que plusieurs membres du BE sont encore en activité et ne peuvent se libérer facilement à chaque BE mais il est demandé que lorsque le BE est programmé sur un jour et demi l'ensemble de ses membres fasse l'effort d'être présent.</p> <p>Il est confirmé que la réunion du BE du 02/09 prochain se déroulera sur une seule journée.</p> <ul style="list-style-type: none">- Le sujet de l'acceptation des Russes et biélorusses sur les compétitions en France est évoqué
--------------------	---